

L'ESPACE COMME POLITIQUE

Guillaume Gourgues et Ouassim Hamzaoui
PACTE / Politique-organisations (IEP Grenoble).

« Avec la liberté de ceux que la culture n'a pas entièrement englouti, ces vagabonds de la science ramassent le morceau de verre qu'ils trouvent sur la route, et le tendent vers le soleil pour en faire jaillir mille couleurs ».

Théodore W. Adorno

Résumé

A travers l'étude d'une association fondée par des allocataires de minima sociaux et des professionnels de l'insertion, revendiquant une action « citoyenne » menée par des « égaux », c'est le concept même de *politique* qui se trouve interrogé. Le rapport à l'espace, sa réappropriation, devient le pivot de cette réflexion à partir du moment où les outils intellectuels fournis par la science politique ne permettent plus d'explorer le terrain d'observation. Partant des travaux de philosophie politique, l'espace comme politique est ici présenté comme la capacité des plus démunis à créer un lieu propre, celui de leur égalité, et celui de leur politique. Cet espace, devenu scène commune, peut être considéré comme l'acte politique même, celui qui oppose la volonté de choisir son espace et son temps, au nom de la figure de l'Autre qu'est le citoyen, aux temps et espaces subis, ceux de la *police*, à l'origine des logiques de l'*identification*.

Abstract:

Through the analysis of an association, founded by some beneficiaries of minimum wage, and some street level bureaucrats in the sector of employment, which claims the fact that it gathers “citizens” and “equals”, the very notion of politics is questioned. The space and the relation with space become the nodal point of this answer, once the intellectual tools of political science have failed to explain a large part of an empirical case study. Based on political philosophy, the “space as politics” is defined as the capacity of the poorest to create their own space, the space of their equality, and the space of their *politics*. This space becomes a “common scene”, which can be considered as a political act itself. This act opposes the intention of choosing one's own space and time, in the name of the “citizen”, defined as the name of the *Other*, against the submission to the imposed time and space of the *police*, which creates the dynamics of the *identification*.

INTRODUCTION : VOYAGE AU BOUT DE L'ENQUÊTE

Le pourquoi et le comment du choix d'un objet de recherche relèvent, soit du secret ou du silence, soit d'un compte-rendu qui, effectué *a posteriori*, a souvent pour tendance de mettre en cohérence les caractéristiques de l'objet avec les nécessités empiriques de tel ou tel questionnement scientifique. Dans ce type de mise en récit scientifique, le choix de l'objet se retrouve systématiquement justifié par les opportunités d'observation qu'il offre eu égard aux problèmes scientifiques qu'on se propose d'élucider. Pour ce qui nous concerne, il serait particulièrement artificiel, voire factice – et même dommageable – de nous soumettre à un tel exercice. Pour rendre intelligible notre propos et pour rendre visible la perspective qui est la sienne, c'est-à-dire le point de vue d'où nous l'émettons, il est indispensable de commencer par revenir sur le cheminement qui fut le nôtre. Il nous faut rendre compte de la manière dont un terrain d'observation spécifique nous a conduit à élaborer une nouvelle question de recherche ; cette question dont auparavant nous ne soupçonnions pas l'existence : *pourquoi ne pas considérer que les processus de constitution de lieux concrets d'action représentent, en eux-mêmes, une part non négligeable, essentielle et déterminante, de l'activité politique d'un collectif organisé d'individus ?*

Ce terrain à partir duquel nous avons construit ce propos de « l'espace comme politique » n'était initialement aucunement lié à la notion d'« espace », ni même à une quelconque métaphore spatiale du politique. Le point de départ de cette étude, ce fut l'observation du fonctionnement et de l'activité d'*Entr'actifs*; une association qui, dite « citoyenne », a été fondée à Voiron (38) en juillet 2006, à l'initiative de quelques allocataires du RMI et d'un groupe de formatrices professionnelles. Hétérogènes et partiels, les éléments de questionnements qui ont présidé à l'étude de ce terrain avaient davantage trait à l'évolution des politiques sociales, à la démocratie participative, aux modalités de l'action collective, ainsi qu'aux pratiques d'évaluation (1). Ce n'est que suite à la confrontation quotidienne avec ce terrain qu'une réflexion de ce type a commencé à émerger. Un terrain au contact duquel nous avons fait le constat d'une inadéquation des cadres d'analyse proposés par la science politique et la sociologie pour étudier les mobilisations collectives. Pour le dire de manière quelque peu abrupte, ceux-ci ne faisaient aucun cas de pans entiers de ce que nous observions (2). Ce n'est qu'au prix d'un détour par la lecture de travaux de philosophie politique¹ que nous parvînmes à dégager une intelligibilité de notre terrain d'observation, et notamment de l'ensemble de ces gestes, paroles et actions qui, autrement, ne faisaient que s'échouer contre les limites de nos cadres d'analyse. Cette réinterprétation du fonctionnement et de l'activité de l'association, qui reposait sur une acception renouvelée du concept de « politique », nous conduisit à explorer la validité de l'hypothèse selon laquelle *les processus de constitution de lieux concrets d'action étaient intimement liés à l'activité politique d'un collectif organisé d'individus* (3).

Avant d'entreprendre ce *voyage au bout de l'enquête*, nous aimerions faire une précision quant à l'utilisation du terme « espace ». Lorsque cette notion est utilisée métaphoriquement, il est le plus souvent fait référence à son acception géométrique : on veut désigner une

¹ Principalement : Rancière Jacques, *Aux bord du politique*, Paris, Gallimard (« folio essais »), 2007 (3^{ème} éd. / 1^{ère} éd. La Fabrique, 1998) ; et, Breaugh Martin, *L'expérience plébéienne. Une histoire discontinue de la liberté politique*, Paris, Payot & Rivages (« Critique de la politique »), 2007.

étendue abstraite ou non, ou encore la perception de cette étendue. Conceptuellement, il est le synonyme de contenant. Pour ce qui nous concerne, lorsque nous employons l'expression « l'espace comme politique », nous entendons l'« espace » en tant que *lieu concret*, en tant que lieu occupé par des individus. Par contre, les *usages du lieu* seront, pour leur part, définis comme l'espace (au sens classique d'étendue) du et/ou de la politique. A l'aune de cette précision, « l'espace comme politique », cela signifie dès lors : *l'espace des usages du lieu comme espace du et/ou de la politique.*

1. CADRAGES PRÉLIMINAIRES D'UNE RECHERCHE *HORS-CADRE*

1.1. « Parce que c'était eux ... »

Rendre compte de notre trajectoire de recherche implique de commencer tout logiquement par l'explicitation des raisons pour lesquelles, et des circonstances dans lesquelles, nous avons décidé de mener, parallèlement à nos travaux de thèse, une recherche extra-universitaire sur *Entr'actifs*. A vrai dire, ça a débuté comme ça... Dans le cadre de sa thèse sur l'action régionale en matière de démocratie participative, Guillaume Gourgues opte au cours de l'année 2007 pour une méthodologie relevant de l'observation participante. Aussi, se retrouve-t-il en stage à la direction de la démocratie participative de la Région Rhône-Alpes lorsqu'en août 2007 cette dernière organise une journée pour rassembler le « réseau régional de la démocratie participative ». Autour du buffet, il fait la rencontre d'Elisabeth Sénégas, la présidente d'*Entr'actifs*. Cette dernière, qui assume pleinement sa fonction de représentation, engage la conversation en lui présentant l'association.

Entr'actifs, c'est elle, des « RMISTES », et des formatrices professionnelles dans le domaine de l'insertion, à la retraite ou démissionnaires comme elle. Ce qui les rassemble, eux ainsi qu'une petite nébuleuse d'individus appartenant à leurs réseaux d'interconnaissance, c'est leur insatisfaction à l'égard du fonctionnement des dispositifs classiques de prise en charge des « RMISTES ». Ces dispositifs, qui n'ont que des objectifs quantitatifs, sont entièrement tournés vers le retour à l'emploi. Or, « *qu'est-ce que ça veut dire que de parler d'emploi à un mec qui dort dans sa voiture ?* » ne cesse de répéter E. Sénégas. Aussi, personne n'y retrouve son compte : ni les formatrices professionnelles, ni les « RMISTES » qui se retrouvent en grande difficulté. D'ailleurs, lorsqu'elles étaient encore en poste, celles-ci prenaient fréquemment – du moins, autant qu'elles le pouvaient – des libertés vis-à-vis de leur cahier des charges, pour répondre aux besoins propres des personnes en difficulté : « *c'était des déménagements le samedi matin, des gosses qu'il fallait faire garder, etc.* ».

Cependant, « *ce n'était plus possible* », le décalage était trop grand entre les exigences de l'institution – à savoir : l'instauration d'une « relation de service » mettant en situation un prestataire et un bénéficiaire –, que les uns et les autres ressentaient comme une contrainte, et le type de relations qu'ils établissaient entre eux, et qui relevaient davantage de l'entraide et de l'agir ensemble : « *pour le déménagement, on était dix-sept, et la majorité, c'était des « RMISTES »* ». Aussi, ce qui aurait pu ne pas arriver, arriva. La décision fut prise de « sortir » de l'institution, et de créer une association où ceux qui étaient auparavant placés de chaque côté de la relation administrative, pourraient se retrouver ensemble, côte à côte. Le but était non seulement de pouvoir librement poursuivre leurs pratiques informelles d'entraide, mais aussi plus fondamentalement de sortir plus explicitement de la relation « formateur

professionnel – allocataire du RMI », en promouvant collectivement les projets émanant de chacun des membres de l'association. Il n'y a plus de professionnels, ni de « RMISTES » ; « *on est tous égaux* » répète également à l'envie E. Sénégas. Ce qu'ils font, ils le font ensemble. Pour les uns, il est question de faire « avec » et non plus « à la place de » ; et pour les autres, il s'agit de ne plus faire ce qu'un autre a préformé à leur intention.

C'est fort de l'affirmation de cette commune égalité qu'ils prétendent agir auprès des autres, auprès de ces autres acteurs dont ils ont besoin pour mener à bien leurs projets, auprès des autres citoyens, avec lesquels ils veulent débattre dans le cadre de réunions plus ou moins publiques. L'association, qui se veut « ouverte à tous », place au cœur de sa démarche la réhabilitation de la citoyenneté des personnes quasi-exclusivement appréhendées au travers du prisme de la distance par rapport à l'emploi : « *on est des citoyens comme les autres* ». C'est pour cette raison qu'ils se sont intéressés aux actions de la Région en matière de démocratie participative. Ils sont prêts à participer aux actions des différentes institutions du territoire ; ils sont même demandeurs. Y compris à l'égard des institutions décisionnaires et gestionnaires en matière d'insertion, même s'ils s'en sont quelque peu soustraits, ils ne cherchent pas à entrer dans un rapport d'opposition. Qu'ils se soient constitués en collectif autonome n'implique pas une attitude de rejet vis-à-vis des acteurs institutionnels, ni même un refus de collaborer. Ils sont d'ailleurs conscients qu'ils ont un besoin crucial des financements institutionnels, qui ne sont pas encore suffisants pour assurer le maintien de leur action. Ce qu'il leur faudrait, ce serait de « *trouver un ou deux jeunes de science po* » pour étudier leur action ; ce qu'il leur faudrait, ce serait que ces « *jeunes de science po viennent voir et décrire ce qu'il se passe* » : « *ce qu'il nous faudrait, c'est une évaluation* ». Cela permettrait de crédibiliser l'action de l'association aux yeux des acteurs politico-administratifs, et donc d'obtenir les financements et le soutien dont ils ont besoin.

1.2. « ... parce que c'était nous »

G. Gourgues, qui se trouve être un « jeune de science po », se déclare très intéressé par ce projet d'évaluation. Il y voit en effet un intéressant complément à son travail de thèse, focalisé sur les usages institutionnels de la démocratie participative. C'est à ses yeux l'occasion d'observer de l'intérieur, et d'analyser, la manière dont des citoyens organisés collectivement s'emparent de cette modalité émergente de l'action publique. En raison de la masse supplémentaire de travail que cela constitue, il conditionne son engagement à la participation de Ouassim Hamzaoui, un autre « jeune de science po », qui ne tarde pas d'ailleurs à donner son accord. Ce dernier étudie l'évolution des dispositifs publics d'accueil et d'intégration des étrangers, en les inscrivant non pas dans le cadre de l'« aventure » de la politique d'immigration (Weil 2004), mais dans celui de la transformation des cadres, principes et pratiques en vigueur dans le domaine des politiques sociales. Cette métamorphose des dispositifs d'action sociale consiste notamment en la subordination des travailleurs sociaux à l'égard des administrateurs et, conséquemment en la réduction de la marge de manœuvre de ceux-ci. Essayant, dans le cadre de sa thèse, de déterminer les caractéristiques spécifiques de ce rapport de subordination d'un type nouveau, O. Hamzaoui croit voir dans l'expérience d'*Entr'actifs*, l'envers de cette évolution, c'est-à-dire une tentative de contestation de cette nouvelle donne de l'action sociale, l'émergence d'un insubordination de la « base », d'autant plus remarquable qu'elle rassemble en un seul collectif ceux qu'on ne conçoit traditionnellement que dans leur face-à-face.

Se retrouvant en quelques sortes à l'un des croisements de nos recherches doctorales – pourtant très largement différentes –, *Entr'actifs* nous interpelle également en tant qu'apprentis politistes. Cette expérience et son observation nous confrontent en effet à deux questionnements scientifiques de notre discipline. Le premier renvoie à l'impossibilité pour un regroupement humain de faire perdurer son action, sans que ne s'instituent une hiérarchie et des pratiques d'inégalité entre ses membres. Ce constat fut notamment dressé dès le début du XX^{ème} siècle par Roberto Michels (1914) au travers de son étude du fonctionnement des partis politiques sociaux-démocrates allemands et italiens : il donna à cette tendance générale de la vie des groupes humains organisés, le nom de « loi d'airain de l'oligarchie ». Ce qui se joue dans le maintien ou la disparition des rapports d'égalité, c'est respectivement l'inexistence ou l'apparition d'un *leader*, c'est-à-dire l'existence d'un ou plusieurs individus spécialisés dans la fonction de commandement. Dès lors, que faire de ce « tous égaux » qu'on nous présente comme l'unique et seul *mot d'ordre* au sein de l'association ? À *Entr'actifs*, il n'y aurait pas de chef. Ce serait selon la volonté de chacun. Ce serait à chacun de faire selon sa volonté propre. À l'aune de cette dilution de la fonction de décision (entendue comme le refus de sa centralisation), *Entr'actifs* prend place dans la lignée des expériences idéalistes d'autogestion. Nous pourrions conclure, sans autre forme d'analyse, qu'à l'instar de ces dernières, *Entr'actifs* est vouée à l'échec. Nous décidons cependant d'accorder du crédit à cette affirmation d'égalité, et de nous demander en quoi consiste concrètement leur égalité : quelles en sont les manifestations ? Par ailleurs, même annoncé, la chronique d'un échec n'est pas dépourvue d'intérêt : comment l'égalité se transforme en inégalité ? Par quelles pratiques ? Par quels discours ? De plus, on peut supposer qu'on ne renonce pas à l'égalité si facilement ? Y aura-t-il des soubresauts, des ruptures, etc. ? A l'inverse, observerons-nous des dénis, des désaveux ? Tout cela mérite d'être étudié.

L'autre problème que pose *Entr'actifs* à la science politique, et plus précisément à la sous-discipline qu'est l'analyse des politiques publiques, c'est celui de l'évaluation ; du sens, des usages et des fonctions de ce qui se présente tout à la fois comme une catégorie opérationnelle d'action publique, et comme une catégorie d'analyse de l'action publique (Jones 1989)². Si son déploiement en tant que pratique valorisée et normalisée est une donnée incontestable de l'évolution de l'action publique, l'adoption de l'évaluation en tant que notion analytique, voire même en tant que pratique scientifique, reste des plus problématiques. Nous sommes loin d'avoir une connaissance précise de l'état de la discussion scientifique au sujet de l'évaluation. Nous en avons tout au plus une perception générale dont nous pouvons donner un aperçu volontairement simplifié – en espérant qu'il ne paraisse pas trop simpliste. Tout d'abord, un premier débat oppose ceux qui pensent qu'il est possible d'évaluer l'action publique – et plus généralement l'action sociale – à partir de critères scientifiquement déterminés et objectivement identifiables, et ceux qui à l'inverse contestent cette possibilité, arguant de l'irréductibilité de l'étude des faits sociaux – quels qu'ils soient – à la constitution d'un jugement d'appréciation basé sur la détermination de la capacité de ces derniers à satisfaire tels ou tels objectifs. D'autre part, mais de manière bien évidemment connexe, un désaccord existe entre ceux qui envisagent la pratique de l'évaluation comme une opportunité à saisir pour conférer une utilité sociale aux sciences sociales en général, et à la science politique en particulier, et ceux qui considèrent comme contraire au fonctionnement normal de la science, et notamment aux exigences d'objectivité et de neutralité qu'il implique, le fait de mettre ainsi l'activité scientifique au service de finalités et d'intérêts qui lui sont étrangers.

² Dans sa grille séquentielle d'analyse des politiques publiques, Charles O. Jones définit l'évaluation comme sixième et dernière étape analytique. L'évaluation est ainsi placée au rang de catégorie d'analyse en science politique.

Si, à l'égard de ces débats, nous estimons que « faire l'évaluation » d'*Entr'actifs* présente un intérêt, ce n'est pas dans la mesure où cela pourrait nous permettre d'y répondre, mais plus fondamentalement car elle nous donne la possibilité de nous « latéraliser » par rapport à eux. Délaissant le terrain des discussions théoriques sur la possibilité et l'intérêt de qu'il y aurait à l'adopter comme catégorie d'analyse et/ou pratique scientifique, nous investissons l'évaluation comme terrain d'observation empirique. Nous en faisons l'occasion de ne pas nous contenter de prendre position *a priori* sur le sens, les usages et fonctions de l'évaluation, et de l'analyser en tant qu'observateurs participants. Ce déplacement de l'angle d'approche ne permet toutefois pas de contourner la question de la définition des critères, qui est intrinsèquement liée à la pratique et au principe évaluatifs. Aussi, compte tenu des exigences de l'association, c'est-à-dire le besoin de faire décrire scientifiquement son action et son rejet des bilans quantitatifs en vigueur dans le domaine de l'insertion, et conformément à la nécessité scientifique d'objectiver des dimensions analytiques, nous décidons de procéder à une évaluation qualitative du fonctionnement et de l'activité de l'association, dont le but est de déterminer la capacité effective de cette dernière à satisfaire les objectifs qu'elle s'est elle-même assignée, à savoir : mener une action qui réponde aux besoins propres des différents membres, en maintenant un rapport d'égalité entre eux d'une part, et en permettant d'autre part d'instaurer un rapport de collaboration avec d'autres acteurs sociaux, et notamment les acteurs politico-administratifs. Ce que nous dénommons schématiquement les dimensions interne et externe du travail d'évaluation.

2. L'ÉVALUATION POLITIQUE D'UNE MOBILISATION

2.1. Quand la politique est portée absente

En accord avec le comité de pilotage de l'évaluation que nous constituons dès le démarrage officiel de l'évaluation en octobre 2007, et dans lequel sont représentées les principales institutions avec lesquelles l'association est en contact, nous décidons de commencer le travail d'évaluation par l'observation de la dimension interne. Comme nous l'évoquons plus haut, cet aspect de l'étude présente à nos yeux l'intérêt de déterminer la capacité politique de l'association à maintenir un principe et des pratiques égalitaires de fonctionnement. C'est en ce sens que nous parlons d'une évaluation politique de la mobilisation. Il s'agit en quelques sortes de procéder à l'évaluation de sa capacité de cette action collective à conserver un fonctionnement interne de type démocratique. Avant de « mettre les pieds » dans le local qui, situé à la sortie de Voiron dans l'enceinte des bâtiments du Pays Voironnais, est la salle de réunion des agents de terrain de la direction départementale de l'équipement, et que l'association peut occuper trois jours par semaine (lundi, jeudi et vendredi), nous n'avons pas d'idées précises sur les formes pratiques que peut revêtir le fonctionnement libre et égalitaire de l'association. De ce que nous en a dit la présidente, nous savons que la composition du conseil d'administration en est une manifestation formellement identifiable : « *le CA, c'est moitié allocataires, moitié formatrices* ». Toujours de la bouche d'E. Sénégal, nous savons également qu'il n'y a ni obligation, ni contrainte. Les membres définissent souverainement la nature, l'importance et les objets de leur participation. Ils ne sont *a priori* tenus à rien, même pas à une présence régulière et assidue.

Notre premier jour d'observation coïncide avec la tenue d'une réunion de préparation de la journée de débats, que l'association souhaite organiser le 10 décembre 2007 à la salle des fêtes de Voiron sur le thème : « Précarité – Citoyenneté. Agir et faire autrement ». A cette occasion, nous constatons effectivement que les registres d'action adoptés par les différents membres ne répondent à aucun impératif d'uniformité, ni ne s'inscrivent dans le cadre d'une division prédéfinie des tâches. D'autre part, si l'on définit le pouvoir comme la relation entre un sujet A et un sujet B qui est telle que B peut être amené par A à faire des choses qu'il n'aurait autrement pas voulu faire, c'est-à-dire si on le définit comme un mode de relation instituant – et institué par – une hiérarchie, la nature des rapports et échanges au sein d'*Entr'actifs* n'en relève aucunement. Le faible degré de formalisation du déroulement de la réunion qui, bien que portant sur un thème précis, ne s'appuie pas sur un ordre du jour détaillé, et dont la séance est levée sans que quiconque le décide concrètement, en atteste bien. Toutefois, dès ses premiers pas dans l'association, nous commençons à penser que nous allons être amenés à délaissier cette interrogation en termes d'effectivité et d'efficacité du caractère libre et égalitaire des modalités d'action au sein de l'association. En effet, plus nous passons du temps auprès d'*Entr'actifs*, et plus nous nous rendons compte que le trait le plus saillant des pratiques et discours que nous observons, c'est qu'ils incarnent pour l'essentiel le refus des membres d'exercer et d'accepter tout type de pressions et d'injonctions. Que faire de ce constat ? Ne nous conduit-il pas dans l'impasse qu'il constitue ? S'agit-il au juste de ce nous pensions étudier ? N'existe-t-il pas une différence entre l'absence de contrainte et l'inexistence de hiérarchie d'une part, et l'exercice effectif d'une égalité d'initiative d'autre part ? Ne doit-on pas distinguer ce qui s'apparente à un « laisser-vivre », une sorte d'égalité passive, et une égalité active qui se caractériserait par une implication intense de chacun ? C'est à ce moment que nous prenons conscience du fait que, avant de voir l'association fonctionner concrètement, nous pensions que nous allions avoir affaire à un fourmillement centrifuge d'actions, à un collectif en constante agitation ; et que ce n'est pas le cas.

De là à conclure que l'activité de l'association pourrait être considérée comme quantité négligeable, il y a cependant un pas qu'il ne faudrait pas franchir. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'*Entr'actifs* n'est pas une association « inactive ». Tous les lundis après-midi, Renée et Suzanne, deux formatrices à la retraite, animent un atelier d'écriture où l'objectif n'est pas le contrôle de l'orthographe et de l'expression, mais bien la production libre de textes humoristiques, autobiographiques, ou encore fictionnels, destinés à faire l'objet d'une publication. Comme le dit Renée, « *ce qui est bien, c'est que même quand on est pas là avec Suzanne, l'atelier a quand même lieu* ». Jean-Marc, actuellement au RMI, a initié un cycle de promenades collectives dans l'arrière-pays voironnais, qui ont généralement lieu le jeudi après-midi. Juste avant, à la pause déjeuner, ils sont plusieurs à faire des séances de natation, qui ont commencé parce que Rose, allocataire de différents minima sociaux, voulait apprendre à nager. Le soir, un jeudi sur deux, Claude, un retraité qui s'est retrouvé quelques années au RMI, anime avec un libraire de Voiron des discussions littéraires dans un des cafés de la ville. Le vendredi matin est, quant à lui, consacré à la réalisation d'un livre pour enfant, dont le responsable est Michel, un « RMISTE » qui n'est plus très loin de l'âge de la retraite. L'après-midi, Hélène, une formatrice à la retraite, organise des séances de yoga. À côté de ces activités « régulières », des événements plus ponctuels sont également organisés. Il leur arrive ainsi de recevoir toutes sortes d'intervenants : une fois, c'est une avocate qui vient leur parler de la prise de parole, une autre fois, c'est un consultant en entreprise qui leur explique le fonctionnement du cerveau, ou encore une professeur de taï-chi qui les initie à cet art martial. Par ailleurs, l'association cherche à susciter autour d'elle la réflexion et le débat au sujet de la

citoyenneté et de ses conditions pratiques de possibilité. Ce qu'elle fait au travers de l'organisation de journées de débat comme celle du 10 décembre 2007 que nous avons déjà évoqué ; journée qui fait suite à la tenue régulière tout au long de l'année 2007 de réunions-débats en collaboration avec l'association lyonnaise, *Ateliers de la Citoyenneté*, et à laquelle a fait suite une autre journée de débats, organisée le 14 octobre 2008.

La conclusion que nous tirons de ce que nous observons de l'usage que les membres d'*Entr'actifs* font de leur affirmation d'égalité remet en cause *l'intérêt politique* que paraissait présenter l'association. Non seulement leur égalité se manifeste essentiellement par des constantes mises à distance des activités auxquelles ils participent, mais nous constatons des inégalités profondes quant à l'investissement des membres. Et ce, à tel point, qu'il nous apparaît que sans l'investissement, voire le sur-investissement de certains d'entre eux, le déroulement de certaines activités serait grandement altéré. C'est notamment le cas de la présidente qui est la seule à être présente à toutes les activités, ou encore celui de Cécile, une employée à temps partiel, qui lorsqu'elle est présente, impulse toujours le mouvement pour mettre en place les conditions nécessaires aux activités, quitte à le faire entièrement. Cependant, même si *Entr'actifs* se caractérise plus à nos yeux par sa capacité politique à maintenir un principe et des pratiques égalitaires de fonctionnement, nous n'abandonnons pas pour autant l'angle d'approche politique. C'est ainsi que nous nous sommes saisis de la littérature sur les mouvements sociaux, la plus à même nous semble-t-il de comprendre ce type d'action collective. Ces travaux de sciences sociales, et plus particulièrement de science politique, ont permis de comprendre la manière dont les « mouvements sociaux » constituaient un moteur essentiel de la régulation politique, et non plus une donnée hexogène du champ politique. Confrontés aux limites des schémas de lecture marxiste et fonctionnaliste, les auteurs travaillant sur les « nouveaux mouvements sociaux » ont notamment réfuté des analyses en termes de réaction aux crises, pour mettre en avant entre autre les volontés de pratiquer une démocratie radicale (Offe 1990) ou le refus du contrôle étatique (Mellucci 1985) comme moteurs de la mobilisation. Ces travaux ouvrent la voie à une compréhension fine des acteurs pris dans la mobilisation, de leurs ressources, de leurs buts. Elles font des mobilisations un objet d'étude pertinent pour qui entend comprendre la régulation politique.

L'existence d'une production scientifique spécifiquement dédié suppose pourtant que l'on soit en mesure de déterminer à partir de quand et selon quels critères la constitution d'un collectif correspond à une action politique, qualifiée alors de *mouvement social* dans la mesure où elle peut être comprise comme une partie d'un tout, une action pouvant être liée à d'autres dans la mesure où elles alimentent une même protestation. Dans leur travail de synthèse, Donatella Della Porta et Marco Diani (2006) identifient trois critères qui font d'une action collective une partie d'un mouvement social : être engagé dans une lutte contre un ennemi ; être lié à un réseau dense et informel de militants ; partager une identité collective. Attardons-nous sur le premier critère. Pour les auteurs, l'identification d'un « adversaire » contre lequel se battre est un trait caractéristique du mouvement social. Cet indicateur signalerait une velléité conflictuelle du mouvement considéré, et ferait donc basculer cette organisation dans la catégorie du mouvement social. Son absence correspond à des mouvements plus consensuels que politiques :

« It is not rare to witness broad coalitions of charities and other voluntary associations mobilizing on solidarity issues, for example on social exclusion in domestic politics, or on development or human right issues in an international perspective, and to refer to them as social movements. In many case, however, they might be best characterised as "consensus movements" (Della Porta Diani 2006, p. 19)

L'identification d'un « ennemi » s'apparente de manière assez flagrante à la volonté de s'opposer à un ordre institutionnel donné, ordre lui-même incarné dans des institutions de gouvernement, d'autorité, de pouvoir. Cette vision rejoint une définition de la politique en terme de conflit : serait politique, celui qui dénonce ouvertement et explicitement les responsables d'une situation qu'il entend changer. De fait, l'absence d'ennemi ferait basculer l'action dans le *consensus*. *Entr'actifs*, que l'on pourrait aisément classer dans la catégorie des « associations mobilisées autour de la solidarité, par exemple sur l'exclusion sociale dans leur sphère politique locale », serait donc exclu du conflit, et donc, de la politique. L'absence d'un discours sur l'imputation des « causes », la volonté quasi obsessionnelle de rassembler les acteurs du territoire, la mise en avant de l'entraide comme arme contre l'exclusion ne font qu'accélérer cette « sortie » du politique. Il est presque inutile de considérer les deux critères suivants, tant l'insertion dans un réseau actif de militants et l'identité peuvent être discutés.

2.2. L'insatisfaisante omniprésence du politique

La politique semble donc résolument absente de la vie d'*Entr'actifs*. Mais qu'en est-il du politique ? Cette piste de réflexion consiste à comprendre le caractère proprement politique d'une action collective en fonction de son rapport aux institutions, ainsi qu'à la sphère politique, et *in fine* en fonction de son impact sur l'ordre, sur la stabilité d'une régulation politique, c'est à dire gouvernementale. De récents travaux, qui nous intéressent davantage dans la mesure où ils s'intéressent aux mobilisations dites « improbables », ne dérogent pas à la règle (Mathieu 2002 ; Cadiou Dechezelles Roger 2006). Ces derniers concentrent leur attention sur la manière d'appréhender les ressources pratiques qui rendent « possibles » une mobilisation. Entre une vision structuraliste qui verrait dans les opportunités la possibilité d'émergence des mouvements sociaux et les approches subjectivistes, faisant reposer cette même émergence sur la concordance des cadres cognitifs des individus mobilisés, la sociologie pragmatique des mouvements sociaux entend « rendre compte de la manière dont, concrètement, « prennent », se déroulent et se délitent les mobilisations, en d'autres termes à leur difficulté à repérer et aborder les problèmes que pose à l'analyse l' « action collective en train de se faire » » (Mathieu, 2002, p.92). Par ailleurs, dans le cadre de cette sociologie pragmatique, l'étude des mobilisations qui échouent, ou du moins qui ne sont pas d'éclatantes réussites, est encouragée. Aussi, cette approche qui nous permet de découvrir une légitimité et un intérêt renouvelés à notre terrain d'observation, met effectivement à notre disposition des outils analytiques nous permettant d'étudier efficacement notre objet et de parvenir à des conclusions très proches que celles de cette littérature.

Entr'actifs mobilise en effet un ensemble de « savoirs pratiques » (Mathieu 2002), rendant l'association possible, malgré le peu de ressources détenues par ces membres. Ces savoirs correspondent à plusieurs dimensions concrètes : « coordonner son action individuelle à celle de ses partenaires en s'ajustant à un environnement donné, savoir anticiper et parer les attaques adverses, pouvoir identifier les opportunités et s'en saisir pour jouer des « coups », s'ajuster aux attentes des médias et construire une façade de la mobilisation apte à attirer leur intérêt et, à travers eux, la sympathie de l' « opinion », présenter sa cause ne lui conférant un degré de généralité apte à la rendre légitime et crédible. » (Mathieu 2002, p. 93). A cet égard, *Entr'actifs* peut tout à fait être considéré comme inséré dans l'espace des mouvements sociaux. L'ancienne présidente de l'association est la principale artisane de cette insertion. Ancienne formatrice, elle démissionne en 2005 de la Maison Pour l'Emploi où elle travaille

en tant que chargé d'insertion, devenue spécialiste des personnes en grande difficulté. Sa démission est une forme de protestation, puisqu'elle dénonce alors un décalage entre le traitement quantitatif des personnes en difficulté exigé par sa hiérarchie, et les besoins réels des personnes (entraides, reconstruction personnelle). Elle conceptualise alors sa « cause » dans le slogan d'une sortie de l'objectif du *retour à l'emploi vers une entraide citoyenne*. Disposant de ressources matérielles (une disponibilité sans privation de revenus) et professionnelles (une aisance dans l'énonciation des problèmes et le dialogue, du fait de sa trajectoire), elle permet à l'association d'exister. Elle effectue les démarches auprès des institutions politiques pour trouver un local, des financements, et trouve même une équipe d'évaluation. Elle assure le lien avec les réseaux d'association de lutte contre l'exclusion, publicise la démarche de l'association, rencontre différents partenaires. En bref, elle représente *Entr'actifs* dans son rapport aux sphères du gouvernement, du militantisme et de l'université. Nous pourrions affirmer qu'elle assure un leadership sur l'association dans la mesure où elle paye matériellement le coût de l'action collective (Olson 1978) à la place des autres membres qui profitent de son activité.

Cependant, si la sociologie pragmatique peut nous permettre de saisir assez finement l'action et le rôle de la présidente de l'association, qu'en est-il du reste des membres ? Que faire de leur « inactivité » pour tout ce qui a trait aux relations avec la sphère politico-institutionnelle ? Que penser du fait que l'ensemble de cette action ne soit ni valorisée, ni reconnue, ni même tout simplement connue des autres membres ? Nous avons souvent pu nous rendre compte qu'en tant qu'« évaluateurs », nous étions beaucoup plus au fait de la nature et de l'état des relations de l'association avec les acteurs institutionnels que d'autres membres de l'association. Que signifie cette délégation des fonctions « politiques » ? Faudrait-il conclure, après avoir fait le constat que la politique était résolument absente de l'association, que l'étude du politique se limiterait à l'étude de l'action d'E. Sénégas ? Quant aux autres membres, ils seraient politiquement inexistantes ? Leurs paroles, leurs actes, leurs présences seraient tout bonnement sans importance, sans intérêt. Ils seraient définitivement transparents à nos yeux de politistes. Et pourtant, ils sont là. Ils sont là, et non ailleurs. Ils parlent, ils agissent. Comment saisir cette masse, non pas manquante, mais présente. Les politistes que nous sommes sont-ils condamnés à ne rien pouvoir dire de tout cela ? Qu'est-ce donc que ces choses que nous observons lorsque nous allons passés nos après-midi au siège de l'association ? Ne font-ils donc rien ? N'est-ce que vague et flou « création de lien social » ? Que faire de l'affirmation en actes et répétées d'une volonté d'agir et d'exister ? Que faire de ce que nous avons sous les yeux ? Que faire de ces gestes qui, d'apparence banale et insignifiante, ne cessent de se répéter devant notre regard *assoupi* ? Ces gestes dans les plis desquels germe pourtant une expérience *politique*. Une *politique* que nous devons redéfinir.

3. A LA RECHERCHE DE L'ESPACE PERDU

3.1. De quoi « politique » est-il le nom ?

Entreprendre un exercice de réflexion sur la nature de cette masse irréductible que l'on nomme *politique* a consisté, pour nous, à suspendre l'idée d'une sphère d'activité distincte du reste de la société³. Le spectre du « tout est politique », mortifère pour de nombreux politistes,

³ Nous rejoignons en cela Bruno Latour (2008, p. 661), qui opère cette même suspension afin d'ouvrir le champ de la réflexion sur la nature du politique dans les sciences politiques.

ne nous a pourtant pas guetté longtemps. C'est dans les travaux de Jacques Rancière, et plus particulièrement dans un texte⁴, que nous avons puisé une conception de *la* politique et *du* politique nous permettant de lire et d'interpréter l'association et ses activités, d'une manière qui nous est alors apparue évidente. Rancière définit ce qu'il conçoit comme politique en trois temps. Dans un premier temps, il identifie l'activité d'ordre et de gouvernement sous le terme de *police*, à savoir l'activité consistant à « organiser le rassemblement des hommes en communauté et leur consentement et [qui] repose sur la distribution hiérarchique des places et des fonctions » (Rancière 2007, p. 112). Ce processus assigne alors aux individus une *identification*, à savoir leur place dans l'ordre construit par la police. Elle est donc en acte, la négation de l'égalité. Dans un deuxième temps, *la* politique est la sortie de l'identification, ce que Rancière nomme émancipation ou « subjectivation ». *La* politique n'est pas un caractère propre des sociétés, mais la capacité à défier les identifications, afin de redresser le tort fait à l'égalité par la police. Dans un troisième temps, *le* politique est le « terrain de la rencontre entre la politique et la police dans le traitement d'un tort » (Rancière 2007, p. 113), celui de l'égalité. La subjectivation est le propre de la politique, en ce qu'elle permet de devenir « un Un, qui n'est pas un Soi, mais la relation d'un Soi à un Autre » (Rancière 2007, p. 118). Cet Autre qui permet *la* politique peut prendre la figure du prolétaire, ou celle du citoyen qui sont autant de *noms de l'Autre*. La politique devient la réclamation de la réparation d'un tort au nom de la figure de l'autre.

La revendication d'*Entr'actifs* d'appartenir à une « citoyenneté », qui ne désigne aucun groupe social, aucune communauté, prend alors tout son sens. Là où Marx voyait l'aliénation de l'homme par son propre miroir politique et dénonçait l'illusion de la déclaration des droits de l'homme (Marx 1843), Rancière fait du parcours de l'homme au citoyen, l'essence même de la politique. C'est ce qui permet à tous, en tout lieu, à tout moment de revendiquer la vérification immédiate d'une égalité et d'une démocratie que son action incarne en elle-même. Cette trajectoire, nous la retrouvons dans ce que Martin Breugh nomme *la plèbe* : « La plèbe est le nom d'une expérience, celle de l'accession à la dignité politique de l'homme. Ni catégorie sociale ni affirmation identitaire, la plèbe désigne un événement politique de tout premier ordre, soit le passage d'un statut infrapolitique à celui de sujet politique à part entière. » (Breugh 2007, p. 11). Ce passage, que Rancière nommerait subjectivation, n'est pourtant pas le principe d'une vérification épisodique et régulière du principe de l'égalité. Elle est une explosion incertaine et incontrôlable. L'acte politique inaugural de la plèbe est la sécession, la constitution d'un lieu propre, qui devient une « scène commune », dans laquelle dominés et dominants pourront se parler. La plèbe, ceux qui n'ont pas de noms, qui subissent l'ordre des places et des fonctions, se déplace sur une scène où elle se dote de parole et devient par la même un sujet politique. Le lieu propre, la scène commune, est le lieu *où* et *d'où* les dominés s'expriment, celui où ils s'autorisent à parler, d'égal à égal, au reste du monde.

3.2. La constitution d'un lieu propre

Cette conception du politique n'a pris sens qu'à partir de notre terrain. *La* politique d'*Entr'actifs*, au-delà du slogan de la citoyenneté, était là, offerte à notre regard à tout instant. Elle nous crevait les yeux, tant est si bien que nous ne l'avions pas vu. Nous l'avons perçu dans la construction d'une *scène commune*. Cette scène se situe dans l'espace. C'est un lieu

⁴ Rancière J., « Politique, identification, subjectivisation », In *Aux Bords du Politique*, Folio Essais, pp.112-125.

vers lequel ils se *déplacent*, métaphoriquement et concrètement (certains font plusieurs kilomètres en transport en commun, au péril de leur budget). Il devient alors l'acte politique inaugural, la sécession : il n'est plus l'espace qu'on leur assigne, le lieu du travail, les guichets des administrations, l'association occupationnelle ou encore le domicile, mais celui qu'ils ont constitué en tant qu'*égaux*. C'est l'espace *où* et *d'où* ils s'expriment. C'est dans le regard « neuf » que nous portons alors sur les pratiques liées à l'espace, que nous parvenons à mieux appréhender cette *politique* d'Entr'actifs.

Le local surgit comme un enjeu, et non plus uniquement l'interminable sujet de nos conversations informelles avec l'association. Ce local, il est pour les membres d'Entr'actifs et leurs activités. Mais il est aussi le moyen de « recevoir ». Ne plus se déplacer dans les locaux des autres. Dans ce local, on organise des réunions publiques, où les « chefs d'entreprise », et les « élus » sont présents. L'acquisition d'un lieu propre, dans lequel pourront être inaugurées les pratiques égalitaires (c'est là qu'ont lieu les ateliers, organisés par « n'importe qui »), s'exprime aussi à travers la volonté, parfois farouche, de délimiter les frontières de ce lieu. Non pas le *définir* en tant que prioritaire (le local est à la DDE, tout le monde le sait), mais en tant qu'occupant, que partie prenante de ce qui se déroule dans cet espace-lieu. Les membres d'Entr'actifs font *leur* politique dans cet espace. Joël, membre taciturne et souvent en retrait, s'inquiète constamment de l'ouverture et de la fermeture du portail, condition du maintien de leur lieu. D'autres explorent les alentours en marchant, « découvrent » ensemble cet espace qu'ils pensaient connaître. Lors des réunions organisées avec différents partenaires, les membres d'Entr'actifs se déplacent à l'envie, s'assoient, tournent autour de la salle, reviennent. Lorsqu'une association leur propose de tourner un film sur la précarité à partir de leurs témoignages, ils acceptent à une condition : choisir le lieu du tournage. Et ce lieu ce sera le local. Mais pas uniquement. Une des membres insiste pour ouvrir une « permanence » dans un village voisin. Elle a du mal à « venir » à Entr'actifs, alors elle veut multiplier le lieu. Le créer près d'elle, pour mieux s'y déplacer. L'attachement à l'espace physique est absolument impensable sans la force d'émancipation qu'il véhicule. Et cette émancipation ne se limite pas à l'espace.

3.3. L'espace d'un temps autre

Le lieu et la maîtrise physique de ce lieu ne peut pas être pensé sans son reflet : le temps. Un espace, en tant que lieu (pour les urbanistes) et surtout en tant qu'étendue (pour les mathématiciens) est un ensemble de propriétés de déplacement, d'extension et de circulation. Aussi, définir un espace, c'est définir la manière dont on circule au sein de cet espace. Entrer dans l'espace du lieu propre d'Entr'actifs est ainsi la garantie d'une maîtrise immédiate du temps attaché à cet espace. Gardons notre regard centré sur les « RMISTES ». Ces derniers sont à la fois assignés à des espaces, mais également contraints dans leurs temps par l'action de l'Etat. On les convoque à telle ou telle heure, ils attendent leur tour, on leur donne « cinq minutes », on leur fait signer des contrats qui les projettent dans un avenir professionnel, faits d'objectifs à moyens et longs termes, on leur ouvre les portes des associations à des plages horaires précises,

Le temps serait-il, lui aussi, politique ? Il nous serait difficile de définir avec rigueur le mode de gestion du temps d'Entr'actifs. Si l'espace est politique, ce n'est pas en fonction du temps que la subjectivation s'opère, que le lieu de la sécession est constitué. Toutefois il nous

semble impossible de séparer ces deux dimensions. Le temps passé à l'association est un temps hors de toutes contraintes, un temps « libre », c'est-à-dire librement géré. Les membres n'ont aucune astreinte, ils viennent « quand ils veulent » Certains passent leur journée, d'autres une heure, d'autres passent toutes les semaines. Mais quand les rendez vous de l'association arrivent, tous sont présents : un samedi matin, à 9h, au fond de la campagne iséroise ils sont là, nombreux, pour « recevoir » d'autres associations. Le jour de la grande réunion organisée avec élus et chefs d'entreprises, un des membres, se lève aux aurores pour aller chercher un autre membre handicapé. La gestion du temps est à l'image de la politique de l'association : elle est décidée, choisie. Ce que font les membres d'Entr'actifs, ils auraient très bien pu ne pas le faire. Et lorsque les pouvoirs publics interpellent les évaluateurs, ils leur adressent cette question : « *Mais pourquoi ces gens vont-ils là bas, quand on sait le nombre d'association d'insertion et d'occupationnel présentes sur le territoire ?* ». Dans le même temps, ils reçoivent, par courrier, leur réponse : une invitation pour assister à la réunion publique d'une association Voironnaise, qui veut les faire venir dans un local, pour *discuter*.

Conclusion : Le « lien politique » et « l'espace entre les hommes »

L'espace comme politique est cet acte consistant à construire une communauté d'égaux dans un lieu propre, c'est à dire la volonté du groupe, composé d'individus singuliers, de vouloir affirmer en acte la vérification d'un principe, celui de l'égalité. Entr'actifs, en permettant la réappropriation d'un espace et d'un temps à ceux qui en étaient dépossédés, est en ce sens éminemment politique.

En guise de conclusion, nous souhaiterions évoquer l'ultime enjeu que représente pour nous la jonction entre espace et politique. Le lieu propre et l'espace d'un temps nouveau forment l'abscisse et l'ordonnée d'une autre spatialisation : celle de l'espace entre les hommes. La distinction opérée par Martin Breugh (2007, pp. 315-320) entre lien social et lien politique nous semble tout à fait cruciale : ce qui se joue dans le lien entre les individus n'est pas uniquement une affaire du vivre ensemble ou d'institutions. Ce lien humain, attachant les uns aux autres, peut devenir lien politique, à partir du moment où plusieurs individus singuliers décident de *tordre* l'espace qui les sépare. Cet espace, Breugh en fait la cible de l'ordre : le totalitarisme, affirme-t-il à la suite de Miguel Abensour, est la destruction de l'espace entre les hommes, leur agglomération en une *masse*. La transformation de l'espace entre les hommes en « lien politique » se traduit en acte, nous semble-t-il, dans l'existence même d'Entr'actifs. Ne plus être assigné de chaque côté du guichet, repenser l'espace qui nous sépare et nous unit, en faire l'enjeu de notre émancipation. Voilà peut être l'incarnation la plus juste et la plus radicale de l'espace comme politique.

- BIBLIOGRAPHIE -

- Breaugh M.** (2007), *L'expérience plébéienne. Une histoire discontinuée de la liberté politique*, Paris, Payot & Rivages (« Critique de la politique »).
- Dellaporta D., Diani M.** (2006) *Social movements: an introduction*, Oxford : Blackwell, (2nd ed. / 1^{ère} éd. 1998)
- Cadiou S., Dechezelles S., Roger A.** (2006) *Passer à l'action: les mobilisations émergentes*, Paris, Budapest, Kinshasa: l'Harmattan , (Logiques politiques).
- Jones C. O.** (1984), *An introduction to the study of public policy*, Monterey: Cole publishing company.
- Latour B.** (2008), « Pour un dialogue en science politique et science studies », *Revue Française de Science Politique*, Vol. 58, n°4, pp. 657-678.
- Mathieu L.** (2002) « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue Française de Science Politique*, Vol. 52, n°1, pp. 75-99.
- Mathieu L.** (2004) « Des mouvements sociaux à la politique contestataire : les voies tâtonnantes d'un renouvellement de perspective », *Revue française de sociologie* , vol. 45, n° 3, pp. 561-580.
- Marx K.** (2006), *Sur la Question juive*, Paris : La Fabrique (1^{ère} ed. 1843)
- Mellucci A.** (1985), « The symbolic challenge of contemporary movement », *Social research*, 52, pp. 789-816
- Michels R.** (1971), *Les partis politiques : essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris : Flammarion (éd. / 1^{ère} éd. 1914)
- Offe C.** (1990) « Reflections on the institutional self transformation of movement politics: a tentative stage model », in Dalton R., Kuechler M. (eds.), *Challenging the political order: new social and political movement in Western Democracies*, Cambridge, Polity press, pp. 232-250.
- Olson M.** (1978), *Logique de l'action collective*, Paris : Presses universitaires de France.
- Rancière J.** (2007), *Aux bord du politique*, Paris, Gallimard (« folio essais ») (3^{ème} éd. / 1^{ère} éd. La Fabrique, 1998)
- Tarrow S.** (1989), *Democracy and disorder: protest and politics in Italy 1965-1975*, Oxford: Clarendon Press.
- Weil P.** (2004), *La France et ses étrangers. L'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours*, Paris, Gallimard (« folio histoire ») (2^{ème} éd. Refondue / 1^{ère} éd. Calmann-Lévy, 1991).